

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL

du 18 novembre 2021

Le 18 novembre 2021 à 20H30, le Conseil Municipal de LA MAXE s'est réuni à la mairie suivant convocation du 10 novembre 2021 sous la présidence de Bertrand DUVAL, Maire.

Etaient présents :

Monsieur PERNET Thierry, 1^{er} Adjoint au Maire
Monsieur BUR Jean-Marc, 2^{ème} Adjoint au Maire
Madame WALLERICH Patricia, 3^{ème} Adjointe au Maire
Monsieur DUVAL Jacques, 4^{ème} Adjoint au Maire

Monsieur ALLAIN Jean-Yves, Monsieur CONTANT David, Madame DEBLAY DAVOISE Audrey, Madame HENOT Valérie, Madame LAPAQUE Celine, Monsieur PEGORARO Nicolas, Madame POINSIGNON Magali, Madame RAVARD Caroline, Madame THOMAS Sandrine, Monsieur THISSELIN Vincent, conseillers municipaux.

Absents avec excuse : ./.

Absents sans excuse : ./.

1) CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN COMMUN DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE ET DES EQUIPEMENTS – DISPOSITIF INTERCOMMUNAL DE POLICE MUNICIPALE - AVENANT N°2

Vu l'article L512-1 du Code de la Sécurité Intérieure permettant aux communes formant un ensemble de moins de 80 000 habitants d'un seul tenant d'avoir un ou plusieurs agents de police municipale en commun, compétents sur le territoire de chacune d'entre elles,
Considérant l'existence d'un dispositif intercommunal de police municipale géré par la ville de Woippy,

Vu la convention relative à la mise en commun des agents et de leurs équipements signée le 30 décembre 2019 entre les communes du BAN-SAINT-MARTIN, FÈVES, HAUCONCOURT, LA MAXE, LONGEVILLE-LES-METZ, LORRY-LÈS-METZ, MOULINS-LES-METZ NORROY-LE-VENEUR, PLAPPEVILLE, PLESNOIS, SAINTE-RUFFINE, SCY-CHAZELLES, SEMECOURT et WOIPPY qui définit les modalités organisationnelles et financières relatives au fonctionnement de ce dispositif,

Vu la demande de fin de mise à disposition présentée par un agent,
Considérant, qu'il y a lieu de modifier l'annexe 1 de ladite convention,
M. BUR Jean-Marc, Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la modification de l'annexe 1 – liste des agents de la convention relative à la mise en commun des agents de police municipale et des équipements,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°2 à la convention relative à la mise en commun des agents de police municipale et des équipements.

2) CREATION D'UN TERRAIN DE PETANQUE AU COMPLEXE SPORTIF

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code des Marchés Publics,
- Vu le Budget Primitif 2021,
- Considérant la nécessité de création d'un terrain de pétanque extérieur au complexe sportif,
- Après avoir entendu Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'attribuer la réalisation d'un terrain de pétanque extérieur implanté au complexe sportif à la société COLAS pour le montant de 22 854 € HT et donne mandat au Maire pour engager toutes les procédures afférentes au code des marchés publics, liquider et mandater la dépense sur l'opération correspondante

3) RIFSEEP

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget primitif,
- Vu la délibération du 14.12.2017, du 28.11.2019 et du 29.04.21 relative au régime indemnitaire du personnel communal,
- Après avoir entendu Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier les plafonds du CIA des cadres d'emploi mentionnés dans les délibérations susvisées selon le tableau suivant :

LA MAXE - séance du Conseil Municipal du 18 novembre 2021

Catégorie	Groupe de fonctions	Cadre d'emploi/Fonctions / emplois	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Plafond annuel	Plafond annuel
			Fonction encadrement, coordination pilotage ou conception	Technicité / expertise/expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	Sujétions	IFSE	CIA
A	1	Secrétaire de Mairie	<p>Management stratégique, transversalité, pilotage, arbitrage</p> <p>Equipe technique/ coordination /référents</p> <p>Encadrement opérationnel</p> <p>-responsabilité d'encadrement direct,</p> <p>-niveau d'encadrement dans la hiérarchie,</p> <p>- responsabilité de coordination,</p> <p>- responsabilité de projet ou d'opération,</p> <p>- responsabilité de formation d'autrui,</p> <p>- ampleur du champ d'action (en nombre de missions, en valeur),</p> <p>- influence du poste sur les résultats (primordial, partagé, contributif).</p>	<p>Maîtrise d'un logiciel métier</p> <p>Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : expert, intermédiaire ou basique)</p> <p>Habilitations réglementaires, qualifications</p> <p>- connaissances (de niveau élémentaire à expertise),</p> <p>- complexité,</p> <p>- niveau de qualification,</p> <p>- temps d'adaptation,</p> <p>- difficulté (exécution simple ou interprétation)</p> <p>- autonomie</p> <p>- initiative</p> <p>- diversité des tâches, des dossiers ou des projets,</p> <p>- influence et motivation d'autrui,</p> <p>- diversité des domaines de compétences.</p>	<p>Travail de nuit/travaille week-end / dimanche et jours fériés /grande disponibilité / polyvalence</p> <p>Travail en soirée /travail isolé /travail avec un public particulier</p> <p>Travail horaire imposé ou cadencé /environnement de travail (nuit, intempérie..) /missions spécifiques</p> <p>- vigilance,</p> <p>- responsabilité matérielle,</p> <p>- valeur du matériel utilisé</p> <p>- responsabilité pour la sécurité d'autrui</p> <p>- valeur des dommages</p> <p>- responsabilité financière</p> <p>- tension mentale, nerveuse</p> <p>- confidentialité</p> <p>- relations internes</p> <p>- relations externes</p> <p>- facteurs de perturbation</p>	7000 €	2000 €

A	2	Attaché/ chargé de mission	<p>Equipe technique/ coordination /référénts</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>responsabilité de coordination,</i> - <i>responsabilité de projet ou d'opération,</i> - <i>ampleur du champ d'action (en nombre de missions, en valeur),</i> - <i>influence du poste sur les résultats (contributif).</i> 	<p>Maîtrise d'un logiciel métier Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : expert, intermédiaire ou basique) Habilitations réglementaires, qualifications</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>connaissances (de niveau élémentaire à expertise),</i> - <i>niveau de qualification,</i> - <i>temps d'adaptation,</i> - <i>difficulté (exécution simple ou interprétation)</i> - <i>autonomie</i> - <i>initiative</i> - <i>diversité des tâches, des dossiers ou des projets,</i> - <i>influence et motivation d'autrui,</i> - <i>diversité des domaines de compétences.</i> 	<p>travail week-end / dimanche et jours fériés /grande disponibilité / polyvalence Travail en soirée /travail isolé /travail avec un public particulier Travail horaire imposé ou cadencé /missions spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>vigilance,</i> - <i>valeur du matériel utilisé</i> - <i>valeur des dommages</i> - <i>responsabilité financière</i> - <i>confidentialité</i> - <i>relations internes</i> - <i>relations externes</i> 	2000 €	2000 €
---	---	----------------------------	---	--	--	--------	--------

C	1	-adjoint administratif/assistant polyvalent	<p>Equipe technique/ coordination /référénts</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>responsabilité de coordination,</i> - <i>responsabilité de projet ou d'opération,,</i> - <i>ampleur du champ d'action (en nombre de missions, en valeur),</i> - <i>influence du poste sur les résultats (contributif).</i> 	<p>Maîtrise d'un logiciel métier Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : expert, intermédiaire ou basique) Habilitations réglementaires, qualifications</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>connaissances (de niveau élémentaire à expertise),</i> - <i>niveau de qualification,</i> - <i>temps d'adaptation,</i> - <i>difficulté (exécution simple ou interprétation)</i> - <i>autonomie</i> - <i>initiative</i> - <i>diversité des tâches, des dossiers ou des projets,</i> - <i>influence et motivation d'autrui,</i> - <i>diversité des domaines de compétences</i> 	<p>Travail week-end / dimanche et jours fériés /grande disponibilité / polyvalence Travail en soirée /travail isolé /travail avec un public particulier Travail horaire imposé ou cadencé /missions spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>vigilance,</i> - <i>valeur du matériel utilisé</i> - <i>valeur des dommages</i> - <i>responsabilité financière</i> - <i>confidentialité</i> - <i>relations internes</i> - <i>relations externes</i> 	2000 €	2000 €
---	---	--	---	--	--	--------	--------

B	I	Technicien/Responsable du service technique	<p>Management stratégique, transversalité, pilotage, arbitrage</p> <p>Equipe technique/ coordination /référénts</p> <p>Encadrement opérationnel</p> <p>-responsabilité d'encadrement direct,</p> <p>-niveau d'encadrement dans la hiérarchie,</p> <p>- responsabilité de coordination,</p> <p>- responsabilité de projet ou d'opération,</p> <p>- responsabilité de formation d'autrui,</p> <p>- ampleur du champ d'action (en nombre de missions, en valeur),</p> <p>- influence du poste sur les résultats (primordial, partagé, contributif).</p>	<p>Maîtrise d'un logiciel métier</p> <p>Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : expert, intermédiaire ou basique)</p> <p>Habilitations réglementaires, qualifications</p> <p>- connaissances (de niveau élémentaire à expertise),</p> <p>- complexité,</p> <p>- niveau de qualification,</p> <p>- temps d'adaptation,</p> <p>- difficulté (exécution simple ou interprétation)</p> <p>- autonomie</p> <p>- initiative</p> <p>- diversité des tâches, des dossiers ou des projets,</p> <p>- influence et motivation d'autrui,</p> <p>-diversité des domaines de compétences</p>	<p>Travail de nuit/travaille week-end / dimanche et jours fériés /grande disponibilité / polyvalence</p> <p>Travail en soirée /travail isolé /travail avec un public particulier</p> <p>Travail horaire imposé ou cadencé /environnement de travail (nuit, intempérie..) /missions spécifiques</p> <p>- vigilance,</p> <p>- risques d'accident,</p> <p>- risques de maladie professionnelle,</p> <p>- responsabilité matérielle,</p> <p>- valeur du matériel utilisé</p> <p>- responsabilité pour la sécurité d'autrui</p> <p>- valeur des dommages</p> <p>- responsabilité financière</p> <p>- effort physique</p> <p>- tension mentale, nerveuse</p> <p>- confidentialité</p> <p>- relations internes</p> <p>- relations externes</p> <p>- facteurs de perturbation</p> <p>- contraintes particulières liées à l'exercice de fonctions itinérantes.</p>	10 000€	2000 €
---	---	---	--	--	--	---------	--------

C	1	-adjoint technique/agent polyvalent des services techniques	NEANT	<p>Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : expert, intermédiaire ou basique) Habilitations réglementaires, qualifications</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissances (de niveau élémentaire à expertise), - complexité, - niveau de qualification, - temps d'adaptation, - difficulté (exécution simple ou interprétation) - autonomie - initiative - diversité des tâches, des dossiers ou des projets, - influence et motivation d'autrui, - diversité des domaines de compétences. 	<p>disponibilité / polyvalence environnement de travail (intempérie..) /missions spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - vigilance, - risques d'accident, - risques de maladie professionnelle, - responsabilité matérielle, - valeur du matériel utilisé - responsabilité pour la sécurité d'autrui - valeur des dommages - responsabilité financière - effort physique - confidentialité - relations internes - relations externes 	2000 €	3500 €
C	2	-adjoint technique/agent polyvalent des services techniques	NEANT	<p>Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : expert, intermédiaire ou basique) Habilitations réglementaires, qualifications</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissances (de niveau élémentaire à expertise), - niveau de qualification, - difficulté (exécution simple ou interprétation) - autonomie - initiative 	<p>disponibilité / polyvalence environnement de travail (, intempérie..) /missions spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - vigilance, - risques d'accident, - risques de maladie professionnelle, - responsabilité matérielle, - valeur du matériel utilisé - responsabilité pour la sécurité d'autrui - valeur des dommages - responsabilité financière - effort physique - confidentialité - relations internes - relations externes 	2000 €	3500 €

C	3	- adjoint technique/agent d'exécution	NEANT	<p>Habilitations réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissances (de niveau élémentaire) - difficulté (exécution simple) 	<ul style="list-style-type: none"> - vigilance, - risques d'accident, - risques de maladie professionnelle, - responsabilité matérielle, - valeur du matériel utilisé - responsabilité pour la sécurité d'autrui - effort physique - confidentialité - relations internes - relations externes 	2000 €	700 €
C	1	Adjoint d'animation/ Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} cl	NEANT	<p>Maîtrise d'un logiciel métier Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : basique) Habilitations réglementaires, qualifications</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissances (de niveau élémentaire), - niveau de qualification, - temps d'adaptation, - difficulté (exécution simple) - autonomie - initiative - diversité des tâches, des dossiers ou des projets, - influence et motivation d'autrui, -diversité des domaines de compétences 	<p>grande disponibilité / polyvalence /missions spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - vigilance, - risques d'accident, - risques de maladie professionnelle, - responsabilité pour la sécurité d'autrui - valeur des dommages - effort physique - tension mentale, nerveuse - confidentialité - relations internes - relations externes - facteurs de perturbation 	2000 €	700 €

C	2	Asem/Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} cl	NEANT	Connaissances particulières liées aux fonctions (niveau : intermédiaire ou basique) Habiletations réglementaires, qualifications - <i>connaissances (élémentaire),</i> - <i>difficulté (exécution simple</i>	grande disponibilité travail avec un public particulier - <i>vigilance,</i> - <i>risques d'accident,</i> - <i>risques de maladie professionnelle,</i> - <i>responsabilité matérielle,</i> - <i>valeur du matériel utilisé</i> - <i>responsabilité pour la sécurité d'autrui</i> - <i>confidentialité</i> - <i>relations internes</i> - <i>relations externes</i>	1000 €	700 €
---	---	---	-------	---	--	--------	-------

A LA MAXE, le 22 novembre 2021

LE MAIRE

Bertrand DUVAL

CLOTURE DE SEANCE

LISTE DES DELIBERATIONS	
N°	OBJET
1	CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN COMMUN DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE ET DES EQUIPEMENTS – DISPOSITIF INTERCOMMUNAL DE POLICE MUNICIPALE - AVENANT N°2
2	CREATION D’UN TERRAIN DE PETANQUE
3	RIFSEEP

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS			SIGNATURE
DUVAL	Bertrand	Maire	
PERNET	Thierry	1er Adjoint	
BUR	Jean-Marc	2 ^{ème} Adjoint	
WALLERICH	Patricia	3 ^{ème} Adjointe	
DUVAL	Jacques	4 ^{ème} Adjoint	
ALLAIN	Jean-Yves	Conseiller	
CONTANT	David	Conseiller	
DEBLAY DAVOISE	Audrey	Conseillère	
HENOT	Valérie	Conseillère	
LAPAQUE	Celine	Conseillère	
PEGORARO	Nicolas	Conseiller	
POINSIGNON	Magali	Conseillère	
RAVARD	Caroline	Conseillère	
THISSELIN	Vincent	Conseiller	
THOMAS	Sandrine	Conseillère	